



HAL
open science

Concertation

Cécile Barnaud

► **To cite this version:**

Cécile Barnaud. Concertation : Définition. INRAE. Dictionnaire d'Agroécologie, , 2018, 10.17180/vnz3-3e61 . hal-03689689

HAL Id: hal-03689689

<https://hal.inrae.fr/hal-03689689>

Submitted on 26 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Concertation

Les auteurs :

Cécile Barnaud,

La concertation est un mode d'interaction sociale volontaire reposant sur l'échange direct de points de vue entre individus. Elle vise à parvenir à une représentation partagée d'une situation, dans le but d'élaborer des propositions tenant compte des intérêts et contraintes de chacun. Contrairement à la négociation, la concertation ne vise pas nécessairement la prise de décision ; elle se situe en amont. Elle se distingue également de la consultation, où l'avis de personnes est demandé, sans confrontation de points de vue.

Dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, la concertation est très liée à la notion de participation, qui renvoie également à des enjeux sociaux d'inclusion et d'équité, avec l'idée d'impliquer, dans la mise en œuvre d'un projet ou une prise de décision, l'ensemble des acteurs concernés. Cependant, la concertation présente des risques de domination et d'exclusion. Pour les limiter, sa mise en œuvre requiert des méthodes d'animation visant à permettre aux participants d'avoir la même capacité à participer aux échanges et à faire entendre leurs arguments. La concertation représente aussi un coût en temps, les participants doivent avoir un intérêt à participer. En général, des personnes décident de s'engager dans un tel processus lorsqu'elles se sentent dépendantes les unes des autres pour faire face à un enjeu qu'elles jugent urgent et important.

La concertation peut jouer un rôle déterminant dans les transitions agroécologiques, qui suscitent de multiples situations d'interdépendances entre acteurs. L'agroécologie repose sur la valorisation de services écosystémiques dépendants de dynamiques écologiques qui opèrent souvent à l'échelle du territoire ou du paysage (ex : régulation de l'eau à l'échelle d'un bassin versant, régulation des insectes ravageurs de cultures à l'échelle d'un paysage). Elle implique donc des processus de coordination entre les multiples acteurs qui façonnent et gèrent ces territoires (agriculteurs, propriétaires forestiers, gestionnaires, etc.). La concertation peut leur permettre de mieux comprendre les points de vue des autres acteurs, d'identifier les points d'accord et de désaccord, et d'explorer collectivement les options possibles et leurs conséquences.

Références à explorer

Barnaud, C. 2013. La participation, une légitimité en question. Natures Sciences Sociétés 21(1): 24-34. hal-01412316

Beuret, J.-E. 2006. La Conduite de la Concertation – Pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources. Paris, L'Harmattan.

Moreau Clémence et Barnaud Cécile. 2018. SECOLOZ : un jeu de rôles pour une gestion concertée des paysages sur le Mont-Lozère. Vidéo. Projet SecoCo : Le concept de service écosystémique : frein ou moteur pour l'action collective, Cécile Barnaud (coord.).

Pour partager ou citer cette définition

Cécile Barnaud, 2022.

Concertation : Définition. Dictionnaire d'agroécologie.

<https://doi.org/10.17180/vnz3-3e61>